

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du Journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR, AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le *Morning Post* :

Un fait vraiment remarquable, c'est qu'aujourd'hui les négociations diplomatiques sont engagées sur toutes les difficultés que le congrès proposé par l'Empereur Napoléon était destiné à prévenir, évitant ainsi l'effusion du sang et les dépenses de la guerre.

Différend dano-allemand, imbroglio des principautés danubiennes, inquiétudes causées par la mort de Pie IX, attendue d'un moment à l'autre; la question polonaise reste ouverte. Réellement le congrès proposé se produit de la manière la plus compliquée et la plus fâcheuse.

Conférence à Londres, conférence à Constantinople, réunion probable de souverains dans quelques villes d'eaux de l'Allemagne. Et, ce qu'il y a de plus curieux, le gouvernement britannique sollicite aujourd'hui avec ardeur ce qu'il refusait dernièrement avec dédain.

Mais quelle confusion ! Les courriers de cabinet et les télégraphes sont toujours en mouvement. Les ministres des affaires étrangères n'ont pas un moment de repos. Partout règne l'indécision. Chacun avant d'agir veut attendre que les autres agissent. Voilà la situation.

Le *Wanderer* prétend que « les bruits de suppression prochaine de tous les couvents catholiques en Pologne se maintiennent avec beaucoup de persistance. »

New-York, 21 mai, soir. — Le corps confédéré d'Ewell a essayé, le 19, de tourner la

droite de Grant, mais cette tentative a échoué. Les fédéraux ont fait 300 prisonniers et ils ont perdu 700 hommes.

Beauregard est en face de Butler; on croit qu'il va prendre l'offensive.

En Georgie, l'armée fédérale sous les ordres de Sherman est arrivée à Casseville. Une bataille est attendue près d'Atlanta.

Le ministre Stanton a annoncé l'envoi de 25,000 hommes de vieilles troupes à l'armée de Grant.

Le *World* et le *Journal du Commerce* ont été supprimés pour la publication de la proclamation apocryphe de M. Lincoln, mais cette mesure a été retirée le lendemain.

On a arrêté l'auteur de la proclamation apocryphe signée Lincoln. Le coupable avait agi dans un but de spéculation. Il a été envoyé au fort Lafayette.

Une précédente dépêche nous a donné l'analyse de la proclamation dont il est de nouveau question ici. Cette pièce, fabriquée pour le besoin d'une spéculation honteuse, a paru le 18 dans quelques journaux de New-York. Elle portait la date du 17 et les éditeurs disaient qu'elle émanait de M. Lincoln. Après avoir présenté la situation militaire sous un aspect très-sombre et désigné le 26 pour un jour de jeûne et de prières, le président terminait en appelant sous les drapeaux 400,000 hommes. Ce recrutement forcé devait commencer le 15 juin, si les volontaires ne s'étaient pas présentés en grand nombre.

On devine assez quelle profonde émotion a pu produire dans le public un document de cette nature. En même temps qu'il servait des

desseins cupides, il ranimait l'espoir des partisans du Sud en jetant au contraire l'alarme et le découragement parmi les patriotes du Nord. Une aussi indigne manœuvre constituait enfin le crime de lèse-nation. Nous comprenons que le cabinet de Washington s'en soit montré irrité, et nous nous expliquons la mesure prise tout d'abord contre les journaux qui se sont faits les instruments du coupable.

(Phare.)

Des correspondances de la Nouvelle-Zélande en date du 25 avril, venues par la voie de Melbourne, apprennent que, loin d'être terminée, la lutte avait repris avec vigueur entre les Anglais et les indigènes.

Dans un premier engagement, ces derniers ont été battus; mais, dans le second, les Anglais ont été repoussés après avoir eu 80 hommes tués ou blessés.

L'affaire prend une tournure tout à fait sérieuse et est loin de justifier les explications fournies au parlement par le ministère.

Les nouvelles de Madagascar sont du 14 avril. Le bruit que Radama est encore vivant prend de plus en plus de consistance. Notre consul à Tananarive, M. Laborde, avait reçu une lettre du roi lui demandant un entretien secret et lui indiquant l'heure et le lieu du rendez-vous.

Malheureusement, M. Laborde n'a pu se rendre à cet appel, parce que, depuis plusieurs mois, le gouvernement de l'île fait épier ses démarches avec le plus grand soin, et que ses agents ne l'ont pas perdu de vue une minute dans les derniers temps.

Que la lettre de Radama soit apocryphe ou

non, toute la population de Madagascar, et les ministres eux-mêmes, paraissent convaincus que l'ex-roi a miraculeusement échappé à la mort, et ils s'attendent à le voir reparaitre un jour sous le patronage du représentant de la France.

Le désordre va croissant dans la régence de Tunis. A Sfax, à Sousse, dans la Bedgia, au Kerhouan, partout la révolte a pris, dans ces derniers jours, une attitude plus menaçante : il n'y reste plus aucun Européen, et la capitale elle-même a été abandonnée en masse pour la Goulette, où la présence de nombreux vaisseaux assure une protection efficace aux émigrants.

Les rebelles se sont emparés de Sfax où ils ont pillé et assassiné, en proclamant la guerre sainte. Le kaïd a pu se réfugier sur un bâtiment anglais tandis que les autorités trouvaient un asile à bord de la frégate italienne *Magenta*. Tous les individus emprisonnés ont été mis en liberté par la populace.

Le kaïd de la Bedgia est arrivé à Tunis avec trois ingénieurs anglais et quelques hommes de sa suite. Il s'est bravement défendu contre les Arabes qui l'avaient cerné plusieurs fois. Les ingénieurs anglais accusent hautement leur consul général de leur avoir conseillé de continuer leurs travaux dans l'intérieur au milieu d'une véritable révolution.

C'est sans doute à la présence momentanée près de Tunis des rebelles qui poursuivaient le kaïd de la Bedgia qu'il faut attribuer le bruit que l'insurrection était aux portes de la capitale. Elle a bien maltraité le gouverneur du Kerhouan et dévasté les propriétés, comme

FEUILLETON.

8

OTTO GARTNER

(Suite.)

Je n'eus pas besoin d'autres renseignements : à quelques portées de fusil de la ville, j'avisai les dites murailles; elles sortaient d'un massif d'arbres qui en caelait la partie basse. Un petit sentier tracé entre deux haies d'aubépines et d'églantiers me conduisit de la route à l'entrée de la maison. M. Noblot m'y attendait; sa figure était rayonnante, il possédait un visiteur, chose rare probablement à la Saulaie. De mon côté, j'avais toute raison d'être joyeux, voire même reconnaissant. Nous échangeâmes un bonjour cordial, toute cérémonie se trouva naturellement bannie entre nous; quoique récente, notre amitié se trouvait déjà solidement établie.

— Je pensais bien que vous seriez fidèle au rendez-vous, mon cher monsieur Gartner, me dit le petit homme en haussant le bras pour serrer la main que je lui présentais; si vous voulez, je vais d'abord vous faire voir mon logement; car vous pourriez supposer que je niche en quelque trou de ces

ruines; ensuite nous irons retrouver mes sœurs, qui pèchent à la ligne à cent pas d'ici.

— Mais, lui répondis-je, pourquoi êtes-vous venu loger si loin du bureau où vous devez vous rendre chaque jour?

— Parce que cette maison m'appartient: je l'ai achetée avec le fruit de mes économies, c'est-à-dire pour une somme modique, comme vous pensez. Un incendie l'ayant détruite en grande partie, il y a plusieurs années, le propriétaire, qui est un riche bourgeois d'Anceis, voulait la faire démolir pour en retirer quelques matériaux: je m'offris de l'acheter; il y consentit, et je suis ainsi devenu contribuable. Mais, épuisé par cet effort, je n'ai pas encore pu rebâtir. Du reste, ce qui a été épargné par le feu nous suffit, à mes sœurs et à moi; le jardin est grand, voilà des arbres magnifiques, la Loire est à deux pas, nous avons des échappées de vue ravissantes; en somme, nous nous trouvons bien ici. A la vérité, les passants se moquent de notre logis, et de nous par-dessus le marché; mais nous sommes si bien habitués à cela!

Pendant que M. Noblot me parlait ainsi, nous traversions quelques petites pièces qui nous conduisirent à une espèce de bibliothèque.

— Voici ma chambre, me dit mon compagnon; mais vous remarquez mes chers livres, et vous vous demandez peut-être quel est le libraire qui me fournit cet amas de volumes enfumés. Hélas! je n'ai pas de libraire: ce sont les épiciers et les fripiers d'Anceis qui me vendent de la littérature et de la science au poids, de quatre à douze sous la livre, suivant la qualité du papier.

— Cependant, il y a de bonnes choses au milieu de tout cela.

— Ah! je crois bien, vous êtes arrêté précisément devant mes meilleures tablettes: si vous voyiez plus haut, c'est un champ de bataille où les pauvres auteurs sont en menus morceaux. Je m'estime heureux lorsque sur quatre volumes d'un ouvrage j'en puis avoir deux; s'ils se suivent, c'est une grande fortune. Après tout, je lis néanmoins, et j'en tire ce que je puis.

— Mais vous savez aussi l'allemand, et voici des livres qui viennent bien de chez le libraire, cette fois, car ils sont tout neufs.

— Oh! je sais l'allemand, non vraiment: je le lis, à la vérité, mais je n'ai aucune idée de la prononciation.

— Et pourtant vous donnez, m'avez-vous dit, des

leçons à Mlle Laurence?

— Oui, parce que Mlle Laurence a inventé ce prétexte pour faire augmenter de cent écus mes appointements. En réalité, je ne puis que la guider dans ses traductions. Mais nous perdons notre temps. Maintenant que vous vous êtes assuré que je ne loge pas comme un hibou dans un pan de mur, allons retrouver mes sœurs, si voulez bien. Mes sœurs, ajouta-t-il avec embarras, me ressemblent trop, elles ne sont pas belles: en vous appelant ici, j'ai compté sur votre loyauté; vous ne leur demanderez que d'être bonnes créatures; vous ne vous en irez point le rire sur les lèvres et le sarcasme dans le cœur, n'est-ce pas?

— Votre confiance, mon ami, lui répondis-je, me touche plus encore que tous vos bons procédés; j'y répondrai comme vous l'espérez, soyez-en certain.

Sur ce, nous nous acheminâmes vers le lieu de la pêche. Pour cela il nous fallait traverser un jardin fort bien planté, long, large, et entouré de murs.

— Voilà, me dit M. Noblot, le plus beau et le meilleur de mon acquisition. Ce jardin serait digne d'un gros bourgeois, n'est-il pas vrai? Puis nous avons encore à l'extrémité un espace de terrain d'un

elle avait tué le général Farhat près de Kef, mais elle conserve ses positions sans avancer vers la ville. A propos de Farhat, il ne laisse pas moins de 8 millions de francs en numéraire, dont le bey s'est emparé.

On dit à Tunis que la Porte est actuellement d'accord avec les puissances européennes pour la solution de la question, et que M. de Beauval, notre consul général, est chargé de la négociation avec le bey, auquel il impose le changement de son administration. L'amiral Bouet-Willamez s'abstient de rendre visite au Bardo.

Les dernières lettres de Tunis assurent que les complications s'aggravent. Les forces de l'insurrection sont aux portes de la capitale et l'attitude des rebelles est devenue plus menaçante.

On lit dans le *Moniteur* :

Le *Moniteur* du 31 mai a fait connaître le mouvement du général Jusuf vers Laghouat, et avec quelle vigueur un de ses convois a repoussé l'attaque des contingents du Djebel-Amour en vue d'Ain-Madhy.

Le courrier arrivé ce matin d'Algérie apporte au maréchal ministre de la guerre des détails sur cette affaire. En voyant le général Jusuf prendre la direction de la Tadjerouma, les insurgés s'étaient enhardis à tenter un mouvement vers l'est sur la ligne de communication de la colonne avec Laghouat.

Le 27 mai, 500 fantassins du Djebel-Amour, soutenus par une cinquantaine de cavaliers, attaquaient, à une lieue d'Ain-Madhy, un détachement de 50 tirailleurs algériens et de 50 spahis commandé par le capitaine Pellas et chargé d'escorter un convoi.

Le capitaine Letellier, chef du bureau arabe de Laghouat, envoyé de Tadjerouma avec un goum de 400 chevaux des Larbaa et des Ouled-Nayls, arriva en vue d'Ain-Madhy au moment où l'attaque commençait. Les assaillants, surpris et placés entre deux feux, furent vigoureusement chargés par les spahis et par le goum et s'enfuirent vers la montagne, laissant sur le terrain plus de 150 morts, 172 fusils, des sabres, des pistolets et un drapeau.

A la date du 21 mai, le général Deligny revenait de Kreug-el-Souk, chassant de nouveau devant lui les populations insurgées qui étaient venues faire boire leurs troupeaux à Kreug-el-Azir, et les refoulant dans le massif montagneux qui s'étend parallèlement au Kzel, sur une profondeur de quinze lieues environ. Ces populations souffrent énormément et ne peuvent tarder à se dissoudre pour vivre. Le général attend le moment favorable pour en avoir raison en détail.

Les insurgés ont renouvelé le 28 l'attaque furieuse du 27 contre Ammi-Moussa, dont il a été parlé, et dans laquelle a été tué le fils de l'agha Bel-Hadj. Ils sont parvenus jusqu'au pied des murs, cherchant avec des pioches à

pratiquer des brèches, mais, en apprenant les mouvements de concentration des colonels Lallemand et Lepasset, et l'arrivée du général Rose avec de nouvelles forces, le marabout Si el Azerey désespéra de triompher de l'héroïque résistance du capitaine Maréchal, du 11^e chasseurs, et reprit précipitamment avec ses bandes le chemin des Flittas, abandonnant sur le terrain de nombreux cadavres que nos troupes ont enterrés.

On sait que le gouvernement français demande satisfaction au gouvernement marocain à propos de l'assassinat d'un Français près de Tétouan et de l'asile accordé à un chef arabe qui a pris part à l'insurrection de l'Algérie.

Dans le cas où cette satisfaction ne serait pas accordée dans un délai de 40 jours, une division navale française bloquerait les ports du Maroc.

Nous avons annoncé la révocation de Hash-hash, gouverneur de Tétouan. Cette mesure laisse pressentir une solution amiable du différend, et permet d'espérer que l'extradition du chef arabe et celle des assassins ou une indemnité de 500.000 fr. seront accordés par le sultan du Maroc.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

M. Renan a communiqué au *Siècle* une copie de la lettre suivante qu'il a adressée au ministre de l'instruction publique :

« Sèvres, 2 juin.

» Monsieur le ministre,

» J'ai appris ce matin, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser et par le *Moniteur*, que S. M. l'Empereur, par un décret signé d'hier, avait daigné me nommer conservateur sous-directeur adjoint au département des manuscrits de la bibliothèque impériale.

» Aux termes des règlements actuels, toute fonction à la bibliothèque impériale est incompatible avec un enseignement. Accepter la fonction à laquelle S. M. l'Empereur a bien voulu me nommer serait donc donner ma démission de la chaire que j'occupe au collège de France.

» J'ai déjà eu plusieurs fois l'honneur d'exposer à Votre Excellence les motifs pour lesquels il m'est impossible de donner d'une façon directe ou indirecte cette démission. J'ai été porté à la chaire des langues hébraïque, chaldaïque et syriaque par les suffrages de MM. les professeurs au collège de France et de mes confrères de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cette chaire, d'ailleurs, n'est pas pour moi la première fonction venue.

» Je l'ai voulue pour elle-même et non pour le traitement qui y est attaché. Les langues hé-

braïque et araméenne sont ma spécialité scientifique. J'attachais beaucoup d'importance à un tel enseignement, la faiblesse des études critiques en France tenant en grande partie, selon moi, à la nullité dont les anciennes études sémitiques sont depuis longtemps frappées parmi nous. Relever ces études dans nos grandes écoles a toujours été ce que j'ai considéré comme ma tâche scientifique et comme une partie de mes devoirs moraux.

» Quels que soient les excellents souvenirs que j'ai gardés du département des manuscrits à la bibliothèque impériale, je n'accepte donc pas la fonction que S. M. l'Empereur a daigné me conférer hier. La chaire des langues hébraïque, chaldaïque et syriaque au collège de France n'est pas supprimée; je ne suis pas destitué; seulement, le traitement de ladite chaire est affecté provisoirement à un autre usage.

» Ce traitement, monsieur le ministre, j'avais continué de le toucher sans que ma « dignité », dont je suis bon juge, en souffrit; d'abord, parce qu'on me laissa espérer, lors de l'arrêt de suspension, une prompte réouverture; en second lieu, parce que renoncer à ce traitement eût été reconnaître un état de choses contre lequel j'ai protesté en toute circonstance; en troisième lieu, par ce que en réalité j'ai rempli ma fonction autant qu'il dépendait de moi, et même selon mon opinion, de la manière la plus fructueuse.

» Dès qu'il me fut prouvé, en effet, que la réouverture de mon cours pouvait encore être fort éloignée, j'ai fait chez moi, au petit nombre d'orientalistes et de philologues que mes leçons devaient intéresser, le cours que j'aurais fait dans la « salle des langues » au collège de France. Ces sortes d'enseignement, je l'ai toujours dit (1), sont uniquement destinés à dix ou douze personnes déjà préparées et vouées aux travaux scientifiques.

» Aux époques les plus florissantes du collège de France, les maîtres les plus célèbres ont procédé de cette manière, et j'ose croire que bien des cours qui se sont faits cette année dans les salles réglementaires n'ont pas porté autant de fruits que le mien. Il ne faut pas que les étroites idées administratives de notre temps se transportent d'une façon trop absolue dans l'ordre des choses de l'esprit.

» L'économie superficielle, qui regarde comme la suprême sagesse de voir le produit tangible et immédiat de ses deniers, n'a rien à faire avec la science. La science mesure les mérites aux résultats acquis et non à l'exécution plus ou moins ponctuelle d'un règlement, et si jamais vous reprochez à un savant qui fait honneur à son pays de ne pas gagner la faible somme que l'Etat lui alloue, croyez-le, monsieur le ministre, il vous répondra comme je vous répons en ce moment, et selon un illustre exemple : *Pecunia tua tecum sit*.

(1) Voir ma leçon d'ouverture, p. v, 8-9, 30.

» Appliquez donc, monsieur le ministre, les fonds votés pour la chaire des langues hébraïque, chaldaïque et syriaque, à telle fin que vous jugerez à propos. Je conserve un titre que je tiens de la double présentation de MM. les professeurs au collège de France et de mes confrères de l'Institut.

» Sans traitement, je continuerai à remplir les devoirs que ce titre m'impose, c'est-à-dire à travailler de toutes mes forces au progrès des études dont la tradition m'a été confiée.

» Agréer, monsieur le ministre, l'assurance de la haute estime et du profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de votre excellence, le très-humble et le très-obéissant serviteur.

E. RENAN.

— Nous empruntons à un journal anglais les détails suivants sur un remède employé en Perse contre la morsure des reptiles. Le correspondant de ce journal dit :

« Il y avait vingt-et un jours que j'avais quitté mon serviteur Taki, qui me paraissait mourant à Shahrūd; jugez de mon étonnement lorsque je l'aperçus un matin devant moi: il était venu me rejoindre.

» J'avais laissé quelque argent pour ses frais funéraires; le pauvre diable avait une contenance vraiment embarrassée, il se croyait sans aucun doute fort coupable d'avoir dépensé cet argent à venir me retrouver au lieu de se laisser mourir. Je fus frappé de sa pâleur et de sa faiblesse. Il avait eu une fièvre pernicieuse, mais il persistait à soutenir qu'il avait été mordu par un serpent venimeux à Dib Mulā. Il voulut se guérir par le traitement habituel en Perse. Quelle médecine!

» Il paraît que ceux qui sont mordus par l'*argas persicus* vont dans une maison à Miesched, où on leur fait avaler une quantité de bols de lait caillé; puis on les fait asseoir sur un siège suspendu à une corde; on imprime à la corde un mouvement de rotation qui dégénère en véritable tourbillon. Le mal de cœur saisit le patient, il vomit et vomit encore, jusqu'à ce qu'il tombe évanoui; il y en a qui dans la chute se font de graves blessures à la tête; mais le tempérament des Persans est robuste, après quinze jours de ce traitement, ils finissent par guérir.

Chronique Locale.

Dimanche, ainsi que nous l'avions annoncé, une charmante soirée musicale était organisée sur la Loire. Une troupe nombreuse de jeunes amateurs, sous la direction de M. Megnen, avaient choisi pour lieu de réunion un îlot non loin de la prairie d'Offard. Pendant plus de deux heures, ils ont retenu sur les rives de notre fleuve une foule nombreuse, charmée par le panorama plus peut-être que par les accords. Ce n'est pas que ces jeunes artistes aient mal répondu aux soins et au zèle

arpent environ; nous l'appelons le parc, parce qu'il y a de l'eau et de grands arbres.

Il ouvrit une petite porte, et j'aperçus effectivement un petit lieu délicieux, une sorte d'oasis enchantée. Des arbres d'une admirable végétation entouraient une pièce d'eau couverte de fleurs de nénuphar; des bouquets de noisetiers, épars çà et là, coupaient la vue; entre ces massifs et les troncs des arbres on découvrait la Loire à quelques centaines de pas; puis, au-delà, les coteaux de la rive opposée. J'avais à peine eu le temps de contempler ce frais paysage, lorsqu'un bruit de voix me fit tourner la tête, et je vis, à droite de la pièce d'eau, trois jeunes filles assises sur l'herbe. Elles se levèrent à notre approche, et firent quelques pas au-devant de nous. Deux d'entre elles étaient sœurs de mon ami, on ne pouvait s'y méprendre; elles étaient, hélas! presque aussi laides que lui. Dans la troisième, à mon grand étonnement, je reconnus la fille de M. Duclou, Mlle Laurence. Au premier moment j'éprouvai une contrariété assez vive: il me parut que M. Noblot, avec tout son air de candeur, avait voulu me jouer pièce, en m'amenant ainsi devant une patronne qu'il me faudrait implorer, bon gré mal gré. Mais je ne tardai pas à voir que je me trom-

pais. Il salua la jeune personne avec un air d'étonnement qui ne pouvait être feint.

— Voici, mademoiselle, lui dit-il, la surprise la plus aimable du monde; je vous croyais aujourd'hui au château de Ferrière.

— C'est vrai, répondit-elle, nous devions y aller, mais Gustave a noué hier une autre partie avec ses amis, et nous a plantés là, mon père et moi; de sorte que je me suis décidée à venir voir Claire et Angèle. Au reste, ce n'est pas un pis-aller pour moi, je vous assure.

— Vous êtes mille fois trop bonne, mademoiselle. De mon côté, croyant que nous serions seuls, j'avais invité mon ami, M. Otto Gartner. Voulez-vous me permettre de vous le présenter?

Je m'avançai d'un air un peu gauche, je le crois: Mlle Laurence me rendit son salut.

— Oh! fort bien! reprit-elle en parlant à M. Noblot; je reconnais monsieur, je suis très-enchantée.

Elle avait vraiment besoin de l'affirmer pour qu'on le crût; car, à mon avis, sa physionomie exprimait un tout autre sentiment.

— Bon, me dis-je à moi-même, l'aventure est déplaisante; cette demoiselle ne se soucie pas plus de moi que je me soucie d'elle.

M. Noblot, qui n'avait rien remarqué, me présenta ensuite à ses deux sœurs. Claire était fort noire, Angèle n'avait rien de séraphique.

— Et la pêche? dit notre hôte, continuons la pêche. Avez-vous été heureuse, mademoiselle?

— Non, je n'ai rien pris encore; j'arrive à l'instant.

— Alors, commençons au lieu de continuer. Savez-vous pêcher, monsieur Gartner?

— Pêcher à la ligne? Y faut-il donc tant de science?

— Non, quand il s'agit de prendre du frétin, des poissons affamés qui avaleraient l'hameçon tout nu; mais ici nous avons des carpes de douze et quinze livres; or, pour prendre ces grandes dames, il faut des précautions infinies, savoir appâter, donner à sa ligne le fond convenable, piquer le poisson quand il mord; puis, sitôt piqué, lui rendre la main, le fatiguer, l'étourdir, le *noyer*, suivant le mot consacré; enfin le hisser sur le bord; tout cela constitue un art, sinon une science.

— J'avoue que je ne suis pas si habile; mais j'appréhenderai peut-être en vous voyant faire.

— Alors mettez-vous là avec moi; ces demoiselles vont retourner à leurs places, afin que nos hame-

çons ne se prennent pas les uns dans les autres; je tiendrai la ligne d'abord, et je vous la céderai lorsque vous m'aurez vu travailler une prise.

Cet arrangement m'allait à merveille, je n'aurais ainsi ni avances ni compliments à faire. Cependant, en dépit de mon humeur, le groupe de jeunes filles attirait toute mon attention. Les deux sœurs de M. Noblot, assises sur le gazon, faisaient, à leurs dépens, mais sans paraître y attacher le moindre souci, ressortir la beauté de leur compagne. Celle-ci était debout sur le bord de l'eau, appuyée contre un arbre; elle avançait sa tête charmante pour surveiller les mouvements du bouchon de sa ligne; les boucles de ses cheveux, agitées par le vent, caressaient sa joue et retombaient sur ses épaules; mais elle les rejetait avec un mouvement d'impatience; sa physionomie exprimait une joie et une ardeur enfantines. Le bouchon de sa ligne venait il à trembler au vent, la pêcheuse tournait vivement la tête vers ses compagnes, leur souriait en portant un doigt sur ses lèvres; ses beaux yeux brillants d'espoir disaient le plus clairement du monde: — Chut! voilà un poisson! — Si le bouchon cessait de remuer, une petite moue se dessinait sur les traits de la jeune fille; puis l'espérance y renaissait bien vite avec de nouveaux

de leur professeur, ou qu'ils manquaient de talent; loin de là; les heureux qui les ont entendus se plaisent à rendre hommage à la justice, à la précision et au talent avec lequel ils ont exécuté les divers morceaux de leur programme, et il est fâcheux que le plus grand nombre n'aient pu profiter de leurs brillantes symphonies. L'ilot sur lequel ils ont abordé est trop éloigné du quai de Limoges, et il ne parvenait au public qui garnissait cette cale, que les notes fortes des instruments les plus puissants de cet orchestre.

Les débuts de ces enfants de l'harmonie leur font le plus grand honneur; ils ont droit aux félicitations et aux encouragements. Nous espérons qu'ils trouveront un emplacement plus rapproché des promeneurs et qu'à leur tour ils entendront des applaudissements justement mérités.

Grâce à la présence de ces jeunes gens, l'aspect de la Loire avait quelque chose de féérique, elle était sillonnée en tous sens par de nombreuses nacelles illuminées et conduites par d'habiles nautonniers. Ces feux, au sein de l'obscurité, semblaient sortir des eaux et glisser à leur surface comme des feux-follets. Les exécutants eux-mêmes apparaissaient au milieu d'un centre lumineux qui se reflétait au loin tout autour d'eux. Enfin, à l'orient, de longues fusées d'artifice s'élevaient dans les airs, et leur détonation animait la foule des promeneurs.

Notre compatriote, M^{lle} Karoly a quitté l'Odéon, elle a débuté à l'Ambigu dans le rôle principal de la *Nonne sanglante*. On ne passe pas impunément en un jour de Racine à M. Anicet Bourgeois, il faut s'y faire. M^{lle} Karoly avec du temps et du travail arrivera sans doute à acquérir dans ce genre une réputation qui sera de longue durée.

LA FÊTE-DIEU.

Qui n'a senti les transports de la foi l'émeuvoir en présence d'une procession de la Fête-Dieu? Ces prêtres en chasubles, en dalmatiques, ces mille flambeaux, ces jeunes lévites balançant des encensoirs embaumés, ces enfants de chœur offrant à Jésus-Christ un nuage de fleurs qui viennent pavoiser de leurs pétales le chemin que parcourt le pieux cortège; — ces palmes vertes, ces vases odorants, ces bannières d'or, ces hymnes, cette musique, ces draperies qui décorent les façades des maisons, puis cette population entière s'avancant symétriquement sur deux rangs et ne s'arrêtant que pour se recueillir près de ces autels de verdure, de lumière et de fleurs que des mains pieuses élèvent à l'envi aux endroits les plus apparents des quartiers où doit s'arrêter le Saint-Sacrement; — quel tableau! quelle majestueuse scène! quel exemple d'une fraternité à laquelle participent et les enfants des hommes et les anges du ciel!

Les cœurs ont tressailli d'une douce allégresse. Chaque fois qu'apparut l'aurore de ce jour; Tous les cœurs ici bas que l'infortune oppresse Implorant, résignés, un Dieu rempli d'amour.

Un cortège sacré lentement se déroule
Sous des yeux attentifs, sur des tapis de fleurs;
L'*Hosanna* retentit, et la pieuse foule
A ce sublime cri sent ruisseler ses pleurs.

Jolis petits enfants, que vos fêtes sont pures!
Le monde où vous entrez ne présente à vos yeux
Que spectacles charmants, fleurs, joyaux et parures;
Jolis petits enfants que vous êtes heureux!

Vous suivez, tout joyeux, ces flottantes bannières,
Ces symboles sacrés déployés dans les airs,
Et vous croyez déjà, sur les ailes légères,
Vous élançant aux pieds du Dieu de l'univers.

Que c'est beau, n'est-ce pas, ces chants, cette harmonie,
Ces reposoirs couverts de fleurs, de soie et d'or,
D'où le saint ostensor, sur la foule bénie,
Répand les doux reflets du céleste trésor?

Vos regards éblouis de ces brillantes choses
N'ont pas vu dans la vie un sombre lendemain;
Vous marchez confiants sur des feuilles de roses,
Vous ne connaissez pas les ronces du chemin!

Votre cœur vers le ciel monte avec la prière,
Comme un flot de l'encens qui brûle sur l'autel;
Car vous êtes encor les anges de la terre,
Et vous voulez vous joindre à vos frères du ciel!

Oh! gardez ce bonheur, qu'une foi vive et pure,
Comme un flambeau divin, rayonne sur vos pas;
Et que le doute amer, qui souvent nous torture,
De ses traits acérés ne nous atteigne pas!

Etrangers dans nos rangs, que votre esprit ignore
Ce monde qui pour nous est un champ de combat,
Et que le crépuscule, aussi doux que l'aurore,
Au soir de votre vie offre le même éclat!

LÉON D***.

NOTRE DAME DE LA PITIÉ OU DES ARDILLIERS.

Si le panorama de Saumur frappe par son riant et frais aspect le touriste qui, pour la première fois, traverse le pont Cessart, combien il doit réjouir l'œil du promeneur citadin contemplant avec l'amour du pays natal l'intéressant frontispice de son histoire.

Arrêtons un instant nos regards sur un point de ce gracieux horizon, fixons-les sur le dôme terminant si majestueusement la ligne de cette belle digue qui semble dire au fleuve capricieux: *voilà la barrière!*

Que de pensées se rattachent à ce dôme. Il couronne une mosaïque de nefes dues à la munificence du cardinal-ministre Richelieu, du grand roi Louis XIV; au repentir d'une puissante dame, M^{me} de Montespan; en même temps qu'à la générosité de nos aïeux.

Cette mosaïque, elle a nom *Notre-Dame de la Pitié*, plus connue sous le vocable des *Ardilliers*.

Ardilliers! Que veut dire ce mot? Ainsi par-

lent à leurs cicérones tous les étrangers qui visitent notre église municipale.

Ce nom vient, chacun le sait ici, du lieu où le monument assis, au pied d'un coteau argileux (ardillieusis) d'où jaillit une fontaine dite aussi, de sa source, des *Ardilliers*. Telle est sur les mœurs l'empreinte d'une expression figurative, que ce titre local a prévalu sur celui de *la Pitié*, terme plus significatif, exprimant le sentiment qui (en 1634) dirigeait nos ancêtres dans la fondation d'une chapelle hospitalière aux pèlerins, laquelle forme aujourd'hui le chœur de l'église dont elle fut le berceau.

Quelles circonstances ont motivé cette généreuse entreprise?

Voici ce que l'histoire et la légende nous disent.

En 948 un moine nommé Absalon rapportait de Tournus en Bourgogne, à l'abbaye de Saint-Florent du Mont-Glonne sur Loire, les reliques de son patron. Elles avaient été transférées dans un monastère de cette ville, lors du pillage de l'abbaye du Mont-Glonne par ces pirates normands qui infestaient nos rivières dès la fin du règne de Charlemagne, à tel point, qu'ils arrachèrent des larmes au vieil et puissant empereur.

Absalon fuyait donc avec la crainte de se voir enlever ce précieux trésor, lorsque, fatigué d'un voyage long et difficile, il fut contraint de se reposer.

Un coteau boisé, le *bois Doré*, au bas duquel coulait alors la Vienne et protégé par un château-fort, le *Tronc*, lui parut un abri sûr. Il y trouva une grotte formée par une cavité de la roche tuffière et aperçut au bas de cette grotte une eau pure jaillissant des flancs du coteau. Là, il pouvait se désaltérer, sans être vu des terribles sibiustiers; il y prit gîte.

Une fois installé dans cet ermitage providentiel, son premier soin, on le pense bien d'après son caractère, fut une action de grâces à la Vierge pour la protection visible qu'elle venait de lui accorder.

Prendre un morceau de tuf, en tailler une statue de sa vénérée patronne, tel fut le premier emploi de son temps, pour orner et sanctifier, à la fois, sa retraite.

Ainsi se reposa-t-il quelques jours, priant et veillant sur les restes de saint Florent; puis il s'achemina vers le Mont-Glonne, laissant dans la grotte la statue virginale comme un hommage à la Providence et sans prévoir, du reste, ce qu'elle allait devenir désormais.

Cinq siècles devaient s'écouler jusqu'au jour où un laborieux habitant du faubourg de Fenet, enlevant des débris du rocher afin d'élargir et d'aérer sa demeure, découvrit, à son grand étonnement, l'œuvre d'Absalon.

Vous lirez ce qu'il advint de sa découverte dans un prochain récit, si celui-là vous intéresse.

PAUL RATOUIS.

Plusieurs journaux ont annoncé que S. M. l'Empereur honorerait, cette année, de sa présence, les courses de Saumur. Aucun avis officiel n'est parvenu à Saumur pour confirmer cette nouvelle.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS.

FÊTES A ANGERS à l'occasion de l'exposition industrielle, agricole et artistique.

RÉDUCTION DE 40 0/0 SUR LE PRIX ORDINAIRE DES PLACES.

La compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'à l'occasion des fêtes qui doivent avoir lieu à Angers pendant la durée de l'exposition industrielle, agricole et artistique, il sera délivré aux gares de Tours et de Nantes, ainsi qu'aux stations intermédiaires comprises entre ces deux points et Angers, des billets aller et retour de toutes classes pour Angers avec réduction de 40 0/0 sur le prix ordinaire des places, savoir:

1° Pendant les journées des 12, 13, 14 et 15 juin courant, avec faculté de retour jusqu'au 15 juin inclus;

2° Pendant les journées des 26, 27 et 28 du même mois, avec faculté de retour jusqu'au 28 inclus.

Ces billets donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, les trains express et les trains-poste exceptés.

NOTA. — Les voyageurs qui profiteront des billets ci-dessus n'auront pas droit, dans les voitures correspondant avec le chemin de fer d'Orléans, aux réductions de prix qui sont faites dans certains cas aux voyageurs en provenance ou à destination des localités desservies par ces entreprises.

Le directeur de la compagnie,

Paris, le 5 juin 1864. E. SOLACROUP.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le *Moniteur*: Une partie des tribus du Djebel-Amour ont été réduites à demander merci au général Jusuf. Les rebelles ne furent épargnés que grâce à l'humanité de nos officiers.

Les insurgés de la province d'Oran ont subi un nouvel échec. Des colonnes françaises s'avancent de tous côtés contre les principaux centres de résistance. L'ennemi sera bientôt vigoureusement attaqué.

New-York, 26 mai. — Les confédérés ont attaqué les tranchées de Butler, mais ils ont été repoussés.

Le bruit court que Beauregard renforce Lee.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

Tout ce qui nous parle de nos soldats ou de nos marins a le don d'inspirer en France les

sourires. J'aurais pu trouver cette pantomime gracieuse et digne d'intérêt, si quelque impression antérieure ne m'eût dominé; mais derrière Mlle Laurence, je voyais toujours M. Gustave, et cela suffisait pour m'agacer les nerfs. Aussi n'eus-je à accorder intérieurement toutes mes sympathies aux deux petits laiderons de la Saulaie. «Elles ressemblent à leur frère, elles doivent être humbles, douces et bonnes comme lui.» Tel était mon jugement; je le croyais sage, parce qu'il ne se basait point, pensais-je, sur les apparences; mais, au fond, il y entrait peut-être de la prévention.

A quatre pas de ce groupe, nous en formions un autre, M. Noblot et moi. Sans vanité aucune, je sentais que j'étais mieux fait et plus conforme au type primitif de l'humanité que mon petit compagnon: parfois le regard de Mlle Laurence quittait son bouchon et se portait furtivement de notre côté; sans doute elle faisait sur moi des commentaires analogues à ceux que je faisais sur elle. L'intrus, le trouble-fête, l'adversaire de M. Gustave devait lui déplaire, tandis que toutes ses affections étaient acquises de longue date au petit borgne, son protégé. Cependant la pêche n'était pas heureuse; une heure s'était écoulée avant que les carpes se fussent

décidées à mordre à l'hameçon. Vainement M. Noblot déployait toutes les ressources de son expérience, changeait de place, remplaçait les fèves qui servaient d'amorce par d'autres fèves plus grosses, plus tendres, plus appétissantes, les carpes n'y prenaient garde et se tenaient coi au fond de l'eau.

— Ah! c'est ennuyeux à la fin! s'écria Mlle Laurence, nous ne prendrons rien aujourd'hui avec la ligne de fond; mais je vois une myriade de petits poissons à la surface; monsieur Noblot, si vous faisiez donner quelques coups de carrelet?

— Je ne demanderais pas mieux, mademoiselle, mais le voisin Jacques est en ville.

— Eh bien, son fils?

— Paulin est également sorti, il y a une heure; j'ai vu leur maison fermée, et ils ne rentreront que ce soir très tard.

— C'est grand dommage, j'aime tant à voir prendre ce petit poisson frétilant!

— Qu'à cela ne tienne, mademoiselle, dis-je à mon tour, s'il y a un carrelet ici, je ferai parfaitement l'office de Jacques ou de Paulin.

— Oh! monsieur, je vous remercie, mais il faut être bien fort pour relever le carrelet.

— Je pense néanmoins que j'en viendrai à bout.

— Cela est assez probable, dit M. Noblot en me toisant, vous êtes taillé comme un cuirassier.

— Eh bien, comme vous l'entendez, reprit Mlle Laurence d'un ton d'incrédulité; mais j'ai vu mon cousin Gustave essayer du métier, tous les poissons lui échappaient.

«Voilà M. Gustave en jeu, pensai-je, elle ne me pardonnera pas si je fais mieux que lui; n'importe, je lui donnerai cette petite mortification.»

Le carrelet fut bientôt monté; il n'était pas des plus lourds, et je le maniai très aisément. Du premier coup je pris une dizaine de poissons argentés que je fis tomber du carrelet sur le gazon; là, ils sautaient entre les brins d'herbe, et brillaient au soleil comme des perles.

Claire et Angèle applaudirent à mon succès en frappant dans leurs mains; Noblot en fit autant.

— Bravo! Gartner, cria-t-il, voilà un coup de maître; peste! comme vous y allez, ce carrelet ne vous pèse pas plus qu'un brin de paille.

Je me fis un malin plaisir de regarder Mlle Laurence, croyant surprendre des marques de dépit sur son gracieux visage; mon attente fut trompée; après une minute d'étonnement, elle s'associa de bonne grâce à la joie commune, se baissa, prit les pois-

sons, et les mit dans un panier.

La même scène recommença une douzaine de fois. A chaque coup de carrelet, les jeunes filles applaudissaient et se hâtaient de ramasser les poissons. J'étais heureux de payer ainsi ma bienvenue. Enfin, lorsque j'eus fait deux fois le tour de la pièce d'eau, les poissons effrayés ne se montraient plus; il fallut en demeurer là.

La pêche finie sous toutes les formes, on proposa quelques petits jeux; mais Mlle Laurence dit que son père l'attendait pour faire une visite.

— Comment! partir si tôt! s'écrièrent à la fois ses deux amies, vous ne nous aviez pas dit cela; vous restez ordinairement jusqu'à cinq heures.

— Effectivement, j'ai oublié de vous le dire, c'est ce que j'allais faire quand M. Noblot est arrivé; ensuite je l'ai oublié.

— Ne pourriez-vous pas remettre cette visite à ce soir après le dîner?

— Non, mon père reçoit ce soir.

— Ah! mon Dieu! toute notre joie va s'envoler avec vous!

(La suite au prochain numéro.)

plus puissantes sympathies. C'est pourquoi nous sommes heureux de pouvoir recommander à nos lecteurs deux ouvrages d'élite, deux œuvres dont nous ne saurions assez faire l'éloge. L'une est **La Légion étrangère**, par M. Antoine Camus (1 vol., 2 fr. 50 franco, Brunet, éditeur à Paris, rue Bonaparte 51, départements, les principaux libraires); l'autre se nomme **Les Nouveaux Quarts de nuit** (1 vol. 2 fr. franco, Paris, même éditeur, départements, les principaux libraires). L'auteur, M. de la Landelle, est assez connu et aimé du public pour que l'on puisse, sans crainte de se tromper, affirmer le succès de son livre. De même que la *Légion Etrangère* compte un frère aîné dans les *Bohèmes du drapeau* (1 vol. 2 fr. 50), publié l'an dernier par le même éditeur, de même aussi les *Nouveaux Quarts de nuit* se trouvent être les cadets d'une œuvre dont M. de la Landelle a le droit d'être fier (les

Quarts de nuit, 1 vol. 2 fr.). M. Camus nous démontre quelles qualités précieuses, quel dévouement sont l'apanage de l'armée; il nous fait voir comment ces étrangers, têtes folles ou naufragés du sort, savent servir la France et avec quelle générosité ils versent leur sang pour elle. *La Légion étrangère* est un livre vraiment français parce qu'il fait aimer la patrie, aimer ceux qui la servent et qu'il amène le rire sur les lèvres aussi bien qu'il provoque par moments la plus profonde émotion. Mais si le livre de M. Camus est français par la forme et par le fond, celui de M. de la Landelle a les mêmes droits à toutes nos sympathies. Nul mieux que lui ne sait dire ce que sont ces drames épouvantables qui s'accomplissent entre le ciel et l'eau. Les *Quarts de nuit* et les *Nouveaux quarts de nuit* se lient essentiellement pour nous faire connaître les hommes et les choses de la mer pris sur le fait, les dévouements sublimes des uns ou les ca-

ractères désopilants des autres. N'en prenons pour exemples que l'histoire d'un grognard d'eau salée, — un matelot pessimiste s'il en fût, — publiée dans les *Quarts de nuit*, et celle de Maître Barbejean, — matelot optimiste comme pas un, — publiée dans les *Nouveaux quarts de nuit*: ces deux morceaux suffiront largement à donner aux plus indifférents le désir de posséder ces charmants volumes.

Marché de Saumur du 4 Juin.

Froment (l'hectol.)	17 11	Huile de lin.	56 —
2 ^e qualité, —	16 45	Paille hors barrière	33 95
Seigle.	10 —	Foin.	68 66
Orge	10 —	Luzeine (les 750 k)	69 80
Avoine (entrée)	9 40	Graine de trèfle	45 —
Fèves.	12 —	— de luzerne.	57 —
Pois blancs	26 —	— de colza.	26 —
— rouges	26 —	— de lin	29 —
Cire jaune (50 kil).	200 —	Amandes en coques (l'hectolitre).	— —
Huile de noix ord.	60 —	— (l'hectolitre).	— —
— de chenevis	48 —	— cassées (50 k.).	— —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).		
Coteaux de Saumur 1863.	1 ^{re} qualité	75 à 100
Id.	2 ^e id.	60 à 65
Ordin., envir. de Saumur, 1863	1 ^{re} id.	55 à 60
Id.	2 ^e id.	48 à 55
Saint-Léger et environs 1863,	1 ^{re} id.	45 à 50
Id.	2 ^e id.	42 à 48
Le Puy-N.-D. et environs 1863.	1 ^{re} id.	45 à 50
Id.	2 ^e id.	40 à 45
La Vienne, 1863.		32 à 38

ROUGES (3).

Souzay et environs 1863.		90 à 100
Champigny, 1863.	1 ^{re} qualité	180 à 190
Id.	2 ^e id.	120 à 130
Varrains, 1863.		90 à 100
Bourgueil, 1863.	1 ^{re} qualité	110 à 120
Id.	2 ^e id.	100 à 110
Restigny 1863.		80 à 90
Chinon, 1863.	1 ^{re} id.	75 à 80
Id.	2 ^e id.	68 à 75

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 30 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^r BODIN, avoué à Saumur.

VENTE

de BIENS

Après faillite.

A VENDRE EN 4 LOTS,

Le dimanche vingt-six juin mil huit cent soixante-quatre, heure de midi,

En l'étude et par le ministère de M^r LEROUX, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, commis à cet effet,

LES IMMEUBLES

CI-APRÈS DÉSIGNÉS,

Dépendants de la faillite du sieur Eugène OUVRARD fils, entrepreneur de bâtiments, demeurant à Saumur.

Sur la poursuite de MM. Guillaume-Théobald Kerneis, comptable, et Auguste Bonneau, peintre, demeurant tous les deux à Saumur, syndics définitifs de ladite faillite, ayant pour avoué constitué M^r Remy Bodin, demeurant à Saumur, rue d'Orléans, n° 66, en présence dudit Eugène Ouvrard fils, ou lui dûment appelé.

Désignation des Biens.

1^o Une maison, située à Saumur, rue du Portail-Louis, actuellement occupée par le sieur Verneau, charbon, composée de trois corps de bâtiments, formant fer à cheval, cour au milieu, avec issue sur la rue de la Petite-Douve.

Le premier corps de bâtiment, à gauche en entrant par le portail ouvrant sur la rue du Portail-Louis, se compose : au rez-de-chaussée, d'un vestibule, d'une chambre à feu éclairée par deux fenêtres donnant sur la rue du Portail-Louis, autre chambre à feu communiquant avec la précédente; deux escaliers, l'un en pierres, l'autre en bois; au premier étage, deux chambres à feu régnaient sur les deux précédentes, greniers dessus; deux caves.

Le second corps de bâtiment, situé au fond de la cour, comprend : au rez-de-chaussée, une cuisine, une petite chambre et une arrière-cuisine, un passage donnant sur la rue de la Petite-Douve, puits et escalier sous ce passage, une buanderie; au premier étage, une chambre à feu et deux cabinets éclairés sur la cour, deux mansardes au-dessus, grenier sur la buanderie.

Le troisième corps de bâtiments se compose d'une remise et d'une écurie à plusieurs chevaux, ayant ouverture tant sur la cour que sur la rue du Portail-Louis; greniers sur le tout; vaste hangar et lieux d'aisances.

2^o La moitié, indivise avec la faillite du sieur Ouvrard père, dans seize ares cinquante centiares de terre, partie en sablonnière, situés à la Gueule-du-Loup, joignant M. Stears au nord, à l'est et à l'ouest, et le chemin de Champigny au midi, et une

petite construction commencée sur ledit terrain, par Ouvrard fils; le tout renfermé de murs du côté du chemin.

3^o Un morceau de terre et rangées, situé au canton des Landes, commune de Saumur, contenant environ 66 ares, joignant au couchant Allaire, au levant Gaultier et autres, au midi Frebout.

4^o Un morceau de terre en vigne et verger, situé au Clos-Bonnet, commune de Saumur, joignant à l'est le chemin de Chaintres, au nord le morceau précédent, au midi le chemin du Clos-Bonnet, à l'ouest Abel Lacroix; le tout renfermé de murs et comprenant un vaste bassin, un pigeonnier et une basse-cour renfermée.

La vente de ces immeubles, autorisée par M. Gratién, juge commissaire de ladite faillite, a été ordonnée par jugement du Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du douze mai mil huit cent soixante-quatre, enregistré.

Mises à prix.

Les mises à prix ont été fixées par le jugement sus-énoncé, savoir :
Pour le 1^{er} article, à. 10,500 fr.
Pour le 2^e — à. 150
Pour le 3^e — à. 1,500
Pour le 4^e — à. 1,500

Total des mises à prix. 15,650 fr.

Pour les renseignements, s'adresser :

1^o A M^r LEROUX, notaire, chargé de la vente et dépositaire du cahier des charges;

2^o Et à M^r BODIN, avoué poursuivant.

Fait et rédigé par moi, avoué poursuivant, à Saumur, le trente mai mil huit cent soixante-quatre. (268) R. BODIN.

Etude de M^r LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

AVEC COUR ET JARDIN, PROPRE AU COMMERCE,

Située à Saumur, à l'angle de la rue de la Petite-Bilange et de la place Saint-Nicolas.

Cette maison, appartenant à M^{me} veuve Gaulay, qui l'habite, contient en superficie 1031 mètres 12 centimètres.

S'adresser audit M^r LEROUX. (228)

Etude de M^r TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

1^o UNE MAISON

Rue des Potiers, n° 11,

2^o UN CLOS DE VIGNE,

Nommé le Clos-au-Loup, situé au Vau-Langlais, commune de Baugneux, d'une contenance de 88 ares.

S'adresser, pour traiter, à M. GODARD, propriétaire, rue des Potiers, ou à M^r TOUCHALEAUME, notaire.

Etude de M^r TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON ET UN JARDIN Sis à Saumur, quartier des Ponts, rue des Saulais, n° 10.

S'adresser à M^{me} ALLAIN, propriétaire rue des Payens, ou à M^r TOUCHALEAUME, notaire. (209)

Etude de M^r TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 11.

UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, n° 138.

S'adresser, pour traiter, à M^r TOUCHALEAUME, notaire. (251)

Etude de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE PUBLIQUE

AUX ENCHÈRES, D'objets dépendant de la faillite Passedoit et de la liquidation Brossé.

Le jeudi 9 juin 1864, à midi, Dans un magasin, place de la Bilange, à Saumur, par le ministère de M^r Henri PLÉ, commissaire-priseur,

Il sera vendu :

- 1^o 538 douzaines de beaux chapelets,
 - 2^o Grande quantité d'objets en ivoire,
 - 3^o Grande quantité de cordonnets en caoutchouc,
 - 4^o Une batteuse montée sur roues,
 - 5^o Un hectolitre en fer, barres de fer, seaux, pelles, coussinets en cuivre, etc., etc.
- Registres de commerce, etc., etc. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

POUR CAUSE D'UN PROCHAIN DÉPART, UNE MAISON

AVEC COUR ET JARDIN,

Située place de Nantilly, vis-à-vis de l'église.

Composée : au rez-de-chaussée, d'un vestibule, salon, salle à manger, office, cuisine, et serre-bois, le tout de plein-pied.

L'escalier au fond du vestibule. Au premier, trois chambres à feu, avec cabinets et antichambres; jolie mansarde et grenier régnaient sur le tout.

Deux caves voûtées sous la maison; dans la cour un hangar et les lieux d'aisances.

Deux entrées, une par la cour, l'autre par le jardin.

S'adresser à M^{me} veuve HERBAULT, qui occupe ladite maison. (214)

A VENDRE

La première Herbe de la prairie d'Offard.

S'adresser, sur les lieux, à M. TOUPELIN DE LA DOILLÈRE. (261)

A CÉDER,

Pour cause de décès,

Un FONDS d'épicerie, mercerie et faïence, à Chouzé-sur-Loire. S'adresser à M. VALÉRY BESNIER-TULASNE. (247)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

PORTION DE MAISON

AVEC REMISE ET ÉCURIE

Place de l'Arche-Dorée.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, près du Champ-de-Foire, ou à M^r LEROUX, notaire. (78)

A CÉDER DE SUITE,

MAGASIN DE GANTERIE,

Bonneterie et Nouveautés,

A SAUMUR.

S'adresser à M. CORMERY, rue Verte. (270)

BAINS DE MER

DES

SABLES-D'OLONNE

OUVERTURE DU CASINO

Le 1^{er} Juillet 1864.

Maladie de la Vigne.

POUDRE ANTI-OÏDIQUE

De A. BAUDRIMONT et H. LE MAT.

Plus active que le soufre, n'exposant pas dans son emploi aux mêmes dangers, et revenant à moitié meilleur marché, elle agit par toutes les températures, fortifie la vigne et améliore la qualité du vin, auquel elle contribue à donner une saveur franche, pure et exempte de tout mauvais goût.

Les résultats en sont attestés par plus de 200 propriétaires de la Gironde, parmi lesquels S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux.

Agents à Saumur, pour tout le département, MM. SALOMON et BENARD, rue Beaurepaire. (162)

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 4 JUIN.			BOURSE DU 6 JUIN.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 75	»	» 10	66 90	» 15	»
4 1/2 pour cent 1852.	93 40	»	» 10	93 45	» 05	»
Obligations du Trésor.	438 75	»	»	438 75	»	»
Banque de France.	3355	»	» 20	3355	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1245	»	»	1245	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	1200	»	» 5	1200	»	»
Crédit Agricole.	778 75	»	» 1 25	775	»	» 3 75
Crédit industriel.	775	»	»	775	»	»
Crédit Mobilier.	1145	»	»	1147 50	2 50	»
Comptoir d'esc. de Paris.	822 50	»	»	823 75	1 25	»
Orléans (estampillé).	873 75	8 75	»	772 50	»	1 25
Orléans, nouveau.	785	2 50	»	773 75	»	8 75
Nord (actions anciennes).	995	»	»	995	»	»
Est.	461 25	»	»	463 75	2 50	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	868 75	»	» 8 75	872 50	3 75	»
Lyon nouveau.	875	»	» 5	875	»	»
Midi.	650	2 50	»	650	»	»
Ouest.	500	»	»	503 75	3 75	»
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1597 50	10	»	1590	»	7 50
Canal de Suez.	461 25	1 25	»	460	»	1 25
Transatlantiques.	580	»	» 6 25	585	5	»
Emprunt italien 5 0/0.	69 80	»	» 30	69 80	»	»
Autrichiens.	402 50	»	»	402 50	»	»
Sud-Autrich.-Lombards.	535	»	» 1 25	540	5	»
Victor-Emmanuel.	367 50	»	»	373 75	6 25	»
Russes.	»	»	»	»	»	»
Romains.	352 50	»	»	351 25	»	1 25
Crédit Mobilier Espagnol.	640	»	» 7 50	645	5	»
Saragosse.	575	6 25	»	585	10	»
Séville-Xérès-Séville.	410	6 25	»	412 50	2 50	»
Portugais.	322 50	»	» 2 50	320	»	2 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	305	»	»	306 25	»	»
Orléans.	296 25	»	»	297 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	296 25	»	»	296 25	»	»
Ouest.	293 75	»	»	293 75	»	»
Midi.	292 50	»	»	292 50	»	»
Est.	285 25	»	»	287 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,